

**Délibération  
du Conseil de Communauté****Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté**

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 60  
Membres absents : 18  
Procurations : 07

Séance du 26 mars 2025  
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 26 du  
mois de mars, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 20/03/2025  
Date de transmission : 31/03/2025  
Date de mise en ligne : 01/04/2025

**Présents :**

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FREY Jean-Marc, M. FUCHS Gilbert, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme GOEPFERT Sylvie, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. RUNSER Bertrand, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas

**Absents excusés :**

M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. BAUMLIN Christian (pouvoir à Mme KUNTZ Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. FUCHS Serge (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, Mme MUTH Sandra, M. RIBSTEIN André, Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. SCHACHER Francis), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, M. ZINNIGER Roger

**Secrétaire de séance :**

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 8<sup>ème</sup> QUESTION

### Sports – Organisation d'une course cycliste « la Sundgauvienne » : demande de subvention

(DELIBERATION n° 2025-047)

Face au succès de la première édition de « la Sundgauvienne » du 10 mai 2024, organisée en parallèle des Championnats de France de Cyclisme Avenir, l'association Sundgau Sport Organisation (SSO) propose à Saint-Louis Agglomération de pérenniser l'évènement.

Ainsi, pour 2025, il est proposé de reconduire cette manifestation en organisant, en plus de la randonnée cycliste, une course cyclo sportive avec chronométrage officiel et sécurisation du parcours complet.

L'organisation de cet évènement serait confiée à l'association SSO moyennant la mise à disposition gracieuse du COSEC de Hégenheim (lieu de départ et d'arrivée de la course), l'intervention de l'équipe du pôle évènementiel de la Direction des Sports et le versement d'une subvention d'un montant de 30.000 euros par Saint-Louis Agglomération en 3 paiements :

- 15 000€ TTC à la signature de la convention ;
- 10 000€ TTC à partir de la deuxième quinzaine d'avril 2025 ;
- 5 000€ TTC à partir du 19 mai 2025 (montant maximum révisable en fonction du nombre de coureurs)

En contrepartie, SSO s'engage à organiser une course cyclo sportive de 130 km et une randonnée cycliste de 50 km au départ et à l'arrivée du COSEC de Hégenheim, avec retrait des kits de course et l'animation du village départ/arrivée au COSEC de Hégenheim. La manifestation aura lieu le dimanche 11 mai 2025.

Saint-Louis Agglomération bénéficiera de la visibilité de l'association en termes de communication (utilisation de la marque « La Sundgauvienne », logo sur les supports de communication,...). Les modalités partenariales entre l'association SSO et Saint-Louis Agglomération dans le cadre de l'organisation de « La Sundgauvienne 2025 » sont définies dans la convention ci-annexée.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver les modalités de la convention cadre de partenariat entre Saint-Louis Agglomération et Sundgau Sport Organisation pour l'organisation de « La Sundgauvienne 2025 », telle que ci-annexée ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer ladite convention de partenariat ;
- d'autoriser le versement d'une subvention de 30 000€ à l'association Sundgau Sport Organisation suivant les dispositions de la convention sachant que les crédits correspondants seront à inscrire au budget 2025.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à 48 voix pour et 19 abstentions ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 31 mars 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN